



Section de Meurthe et Moselle

**Ton humour comme tes coups de gueule  
nous ont manqué. Salut Patrick !**

### COMpte Rendu du CHSCT du 24 mars 2015

Grande nouveauté : une demande de Solidaires est enfin exaucée ! Les opérations importantes seront soumises au CHSCT avant le CTL. Il en est ainsi, conformément à l'article 57 du Décret de 1982, des projets modifiant les conditions de santé et de sécurité ou les conditions de travail. M. SAILLARD rappelle l'arrêt du Conseil d'Etat précisant qu'un projet est important s'il concerne au minimum deux personnes. Mais l'Administration conserve une appréciation restrictive des opérations importantes en matière d'horaires d'ouverture ou de suppressions d'emploi. Toutefois, elle propose un point d'étape lors du prochain CHSCT pour le changement des horaires d'ouverture au public. Nous avons demandé qu'une fiche d'impact nous soit présentée concernant les conditions de vie au travail.

A la demande de Solidaires, un relevé des décisions prises en CHSCT sera publié sur le site ULYSSE 54.

Règlement intérieur : il est adopté par Solidaires, CGT et FO sous réserve de la modification ultérieure de l'article 25 qui doit être réformé suite aux décisions prises par le Ministère de la Fonction publique.

Election du secrétaire : une seule candidature, Muriel GAGNEUR, représentante Solidaires, est élue à l'unanimité.

La CFDT évolue, elle propose une tournante qu'elle avait refusée il y a deux ans.... Muriel n'est pas d'accord, M. SAILLARD non plus !

Nous avons regretté l'absence du médecin de prévention pour son expertise quant à la souffrance au travail des agents et sa confirmation de nos analyses. Cette absence est la conséquence directe d'un calendrier surchargé par les nombreuses consultations des agents en difficulté. Autre conséquence: les visites annuelles obligatoires des agents nomades ne sont plus effectuées régulièrement. Solidaires a demandé un suivi rigoureux aux services RH. Nous déplorons l'absence de communication du rapport d'activité du médecin de prévention pour l'année 2013.

Une simple mise à jour du DUERP sera effectuée cette année. Il constitue un outil de travail indispensable au CHSCT car il permet d'appréhender la dégradation des conditions de travail des agents.

#### CONVENTION AVEC LA BANQUE POSTALE

La Banque Postale fermant ses agences de proximité, la DDFIP confie le ramassage des fonds à une société privée. La société BRINKS, après appel d'offre, a été sélectionnée en contrepartie, le coût de cette prestation de 40.000 à 65.000 € sera réglé sur le budget de la DDFIP.

7 sites ne sont pas concernés, ils conservent leur point de dégagement. Par mesure de sécurité, nous avons demandé des horaires de dégagement aléatoires.

#### POLE CONTROLE REVENUS PATRIMONIAUX (PCRP)

Aucune étude quant aux conditions de travail ni aucune évaluation des charges n'ont été communiquées. Actuellement, le service expérimentateur (Pôle patrimonial) compte 16 agents alors que le service au 01/09/2015 sera constitué de 18 emplois. Nous avons donc dénoncé le sous-effectif actuel et les 2 emplois prélevés sur

d'autres services. Nous avons refusé de donner un avis en raison de la rétention d'informations, le bilan de l'expérimentation du pôle patrimonial ne nous ayant pas été communiqué. Nous avons dénoncé la précipitation dans laquelle est installée cette nouvelle structure (Circulaire de la DG du 26/12/2014, CTL du 20/01/2015 pour être inscrit au Tagerfip au 01/09/2015, date butoir des demandes de mutation le 24/01).

### POLE RECOUVREMENT SPECIALISE (PRS)

Le PRS sera chargé du recouvrement des créances professionnelles (IS,TVA) de la DIRCOFI EST couvrant 14 départements.

Le transfert des procédures collectives n'étant pas encore terminé, est il judicieux d'ajouter des charges supplémentaires sur une situation non stabilisée ?

Aucune étude ni aucun cahier des charges n'ont été communiqués. La livraison des créances sera assurée par camion-benne de la DIRCOFI ; le PRS « Pôle de Recyclage Sélectif » sera chargé du tri sélectif. Nous avons posé la question de savoir si la réforme territoriale n'aura pas d'impact sur ces plans sur la comète.

M. SAILLARD nous répond qu'il faut récupérer tout ce qui est possible de prendre pour améliorer les missions de la DDFIP 54, c'est une question de survie de celle-ci face aux autres directions de l'inter-région. Il s'agit d'« affirmer son caractère pour la rendre pérenne ».

Ne nous inquiétons pas, un IDIV expert viendra renforcer le PRS. Quant au renfort des effectifs, on peut toujours rêver !

M. TOUZET, le directeur de la DIRCOFI, se sent pousser les ailes de l'aigle impérial : « je suis prêt à annexer toutes les régions et les missions que vous voulez ».

La déclinaison de la réforme territoriale au niveau de la DGFIP inaugure « les recycleurs de l'extrême » et sonne le ramassage des monstres !

Nous avons innové en demandant la tenue d'un CTL conjoint DDFIP 54-DIRCOFI EST.

A titre d'information, il est envisagé de transférer le PRS et les BDV au 3ème étage du bâtiment P de la cité administrative à compter du 2ème semestre 2016.

### MISSION CONDITIONS DE VIE AU TRAVAIL

Solidaires demande à connaître le nombre de jours de congés perdus qui n'apparaissent pas au TBVS.

Rappel : les fiches de signalement sont prévues en cas de conflit interne. N'hésitez pas à vous en servir !

A la DIRCOFI-EST, la mission « conditions de vie au travail » n'est pas mise en place. M.TOUZET prétend qu'il ne faut pas multiplier les réunions, seuls 2 référents suffisent, aucune fiche de signalement n'ayant été rédigée en 2014. De plus, selon M. TOUZET, dans « conditions de vie au travail », il y a d'abord « travail » et le nombre de demandes de mutations des 2 BRV de Nancy n'est pas un signe de fuite de vérificateurs hors de sa direction.

A notre avis, il serait nécessaire de créer une mission « souffrance au travail » à la DIRCOFI-EST.

### IMMOBILIER

Si vous travaillez au CFP de Briey, ne craignez plus de recevoir une plaque de 42 kg sur la tête, la direction a sécurisé le périmètre. Quant au risque d'amiante, les analyses d'air ne révèlent pas la présence de fibres.

A Longwy, l'affaissement qui nous rendait si sceptique, est dû à la présence d'une fosse du même nom. Quant au financement, la DDFIP est dans la ...muise !

Au CFP de Lunéville, encore une odeur nauséabonde provoquant maux de tête et nausées dont la cause est un déversement de white spirit dans les canalisations publiques.

A la direction de l'INSEE, il faut se retenir ! présence d'amiante dans les sanitaires et, en plus, il n'y a plus de lumière. Des travaux de désamiantage seront réalisés mais le mode opératoire reste à définir.

Pour l'immeuble CHALNOT, il faut attendre le financement des travaux pour la réfection du sol du parking.

### CFP DE LONGWY

Suite au constat des 14 emplois implantés non pourvus, Solidaires alerte l'administration de la détresse des agents face à une charge de travail devenue insurmontable et propose aux autres organisations syndicales une motion écrite à M. ECKERT, secrétaire d'Etat au Budget.